



MAIRIE de FARGES-EN-SEPTAINE - 5 rue des Epinettes
18800 FARGES-EN-SEPTAINE

Déploiement sur la commune de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique jusque dans nos maisons.

Trois communes sont concernées : Avord, Farges-en-Septaine et Savigny-en-Septaine. La mise en place de ce réseau nécessite des travaux, notamment pour le déploiement des câbles, puisque, à ce jour, rien n'existe. La fibre est sans conteste le réseau du siècle qui est beaucoup plus rapide et va remplacer peu à peu le réseau cuivre d'Orange.

Le projet porté par Berry Numérique pour la CDC Septaine doit s'achever courant Octobre-Novembre 2020 pour la desserte de chaque habitation en limite de propriété.

La pose de la fibre se fera en aérien par le biais de poteaux pour les rues qui ne bénéficient pas actuellement de réseaux enfouis (électricité, téléphone).

Actuellement se déroule la pose de poteaux complémentaires et le tirage de la fibre. De chambres (cellule de raccordement sous la chaussée) à chambres avant la desserte individuelle.

Les dessertes individuelles seront réalisées toujours sous la maîtrise de Berry Numérique en limite de propriété.

Lorsque les dessertes individuelles seront réalisées sur l'ensemble du territoire il faudra attendre trois mois incompressibles de tests, validations et d'essais avant l'ouverture à la commercialisation du service d'accès à la fibre.

Vous serez à ce moment là, conviés à une réunion publique organisée par Berry Numérique.

Le raccordement de votre desserte individuelle jusqu'à votre prise intérieure sera pris gratuitement en charge par votre fournisseur personnel d'accès, hors travaux de génie civil éventuels, si vous faites la demande dans l'année civile qui suit.

Pour plus de renseignements :

<https://www.berrynumerique.fr/>

Réunion publique au Mille Club

Mardi 7 juillet 2020

À 18h30